



Les écoliers vont passer le « permis vélo »

EXCLUSIF Le gouvernement va annoncer une formation de 10 heures à la bicyclette.

PAR ELSA MARI ET FRÉDÉRIC MOUCHON

SAVOIR PÉDALER est une chose. Savoir faire du vélo en respectant le Code de la route en est une autre. Alors que 173 cyclistes ont été tués en 2017 et que le nombre de morts augmente en moyenne de 2,4 % par an depuis 2010, le gouvernement souhaite que l'apprentissage de la bicyclette se fasse désormais dès le plus jeune âge. Selon nos informations, quatre ministères (Education, Intérieur, Sports et Transports) annonceront mercredi prochain un nouveau programme visant à enseigner les rudiments du vélo avant l'entrée au collège. Face à la hausse de la sédentarité et de la pollution, ce moyen de transport écolo est de plus en plus encouragé.

OBJECTIF : APPRENDRE À CIRCULER AUX 6-11 ANS

Le gouvernement s'est même fixé un objectif à l'horizon 2024 : multiplier par trois l'usage du vélo et atteindre les 9 % de déplacements à deux-roues. « Quand on voit comment certains adultes circulent à vélo, ce n'est pas une mauvaise chose d'enseigner cette pratique dès le plus jeune âge pour que les futurs cyclistes apprennent à rouler en toute sécurité », estime le délégué interministériel à la Sécurité routière, Emmanuel Barbe. D'où l'idée de cette formation encadrée de

10 heures destinée aux 6-11 ans, qui leur permettra d'apprendre à circuler sur le bitume de façon sécurisée et autonome. Au programme : découverte des panneaux, entraînements sur la voie publique, etc.

« Plutôt que de faire faire trois tours de vélo dans la cour d'école aux élèves, l'idée est que les enfants l'intègrent dans leur programme éducatif et que rouler devienne un savoir aussi obligatoire que lire ou écrire », souligne le président de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), Olivier Schneider. « Un peu comme s'il s'agissait d'un permis vélo, l'objectif est de délivrer à terme des certificats d'aptitude à ceux qui suivront ces modules d'enseignement », ajoute Emmanuel Barbe.

Pour bénéficier de cette formation, le gouvernement fournira la liste des 1 200 clubs ou associations habilités à la délivrer sur le site Savoirroulavelo.fr. Ce site, qui sera en ligne dès mercredi, distillera également des tutoriels pédagogiques réalisés par les fédérations de cyclisme. Et si le succès est au rendez-vous, l'idée est que les écoles primaires l'inscrivent définitivement à leur programme.

Seul bémol, mais de taille : cette formation ne sera pas obligatoire et pourrait être payante dans certains cas (jusqu'à 50 € au maximum).

Une hérésie pour Bernadette Caillard-Humeau, vice-présidente de la FUB chargée des vélo-écoles. « En termes d'égalité républicaine, l'école étant gratuite, il faut que cet enseignement le soit aussi, au même titre que la natation. »



P./OLIVIER RANDEL

Dès mercredi prochain, le site Savoirroulavelo.fr mettra à disposition une liste de 1200 clubs ou associations habilités à délivrer les certificats d'aptitude. A terme, les écoles primaires pourraient assurer elles-mêmes cette formation.